

DEMANDE D'ADMISSION A L'INTERNAT ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

**L'internat est réservé aux élèves dont le responsable légal réside
dans l'académie de Toulouse**

Dossier à renvoyer à l'adresse ci-dessous au plus tard le : 05 juin 2026

Lycée Saint-Sernin Internat Secrétariat Scolarité
3, place Saint-Sernin
31070 TOULOUSE Cedex 7

PDF INTERACTIF

Les critères d'attribution se font en tenant compte de l'éloignement du domicile (joindre justificatif domicile) de la scolarité de l'élève, des critères sociaux (**joindre la notification de bourse de l'année en cours**) et des places disponibles.

**Le dépôt de cette demande ne saurait en aucun cas
valoir acceptation de l'admission à l'internat**

Une réponse sera apportée à la famille fin juin

Classe de Seconde

S2TMD BFI ABIBAC

Classe de Première

S2TMD BFI ABIBAC

Classe de Terminale

S2TMD BFI ABIBAC

(renouvellement uniquement)

Nom de l'élève : Prénom :

Responsable légal : Père Mère Tuteur

Nom Prénom

Adresse du responsable légal

Code Postal Commune

Distance du domicile au Lycée Saint-Sernin : Km

N° domicile

Responsable légal 1 : Portable E-mail

Responsable légal 2 : Portable E-mail

N° portable élève

Je soussigné(e)

responsable légal de l'élève

inscrit en classe de pour l'année scolaire 2025-2026

Je déclare que mon enfant **ne présente aucune contre-indication qui pourrait contrevenir aux règles de vie dans une collectivité.**

Tout **protocole médical doit être obligatoirement porté à la connaissance de la direction** de manière concomitante à cette demande d'admission. Si cette procédure n'est pas respectée, l'établissement se réserve le droit de revenir sur la décision d'admission.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'internat.

Fait à le

Signatures des responsables légaux

Signature de l'élève

CORRESPONDANT OBLIGATOIRE (pour pouvoir valider l'admission)

Chaque interne doit avoir obligatoirement un correspondant résidant dans l'agglomération Toulousaine, majeur et en mesure de l'héberger quelles que soient les circonstances, en cas de besoin. ***Joindre justificatif de domicile datée de moins de 3 mois***
Celui-ci s'engage à prendre l'élève chez lui, sur la demande de M. le Proviseur, en cas de nécessité absolue et urgente ; il assume toutes les responsabilités parentales qu'impose la remise de l'élève à sa famille.

En cas de défaillance du correspondant, l'élève sera radié de l'internat.

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal Commune

N° Téléphone domicile Portable

Email : Signature du correspondant

Fait à le

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
ADMIS	NON ADMIS